



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Cher**

**Point Presse**

**mercredi 25 janvier 2017**

**1<sup>ère</sup> Convention de Partenariat entre la Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat du Cher et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Loire**

***La Chambre de métiers et de l'artisanat du Cher et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Loire unissent leurs forces pour soutenir le développement des entreprises artisanales du Cher et favoriser l'émergence de nouveaux projets.***

Une convention de partenariat vient d'être signée, ce 25 janvier, entre **Mme Christine PARAGEAU, Vice-Présidente du Conseil d'administration du Crédit Agricole Centre-Loire** et **Santi GONZALEZ, Président de la Chambre de métiers de l'artisanat du Cher.**

C'est la première fois que ces deux acteurs signent une convention de partenariat public/privé même si des actions communes avaient déjà été engagées ces dernières années.

**Deux expertises au service des entreprises et des territoires :**

**La Chambre de métiers et de l'artisanat du Cher** représente et apporte un appui aux **5700 entreprises** artisanales que compte le département. Chaque année, elle accueille et conseille plus de **500 porteurs de projets** et **forme 400 personnes à la création d'entreprises.**

**Partenaire de l'ensemble des réseaux** facilitateurs de la création/reprise dans le Cher, **la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre Loire** est présente sur l'ensemble du territoire départemental : ses **50 conseillers pros et experts**, répartis dans chacune de ses **51 agences**, accompagnent les professionnels du territoire avec plus de **92 M€ de crédits réalisés sur le département en 2016.**

**L'originalité de son accompagnement** se caractérise par le maillage territorial de ses **30 caisses locales**, dont le réseau d'élus est mobilisé et associé pour apporter aux entrepreneurs l'expérience de professionnels référents sur l'ensemble du département.

Le Crédit Agricole Centre Loire est présent tout au long de la vie des professionnels :

- à la création avec la mise en place des **cafés de la création** (en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat) depuis mai 2016. Une opportunité pour les créateurs de rencontrer un réseau d'experts tous les premiers vendredis du mois au made in café. Sans rendez-vous, de 8h30 à 10h30.

- Le **prêt « lanceur pro »**, avec ses conditions privilégiées facilite les investissements liés au démarrage de l'activité.

.../...

**Tout au long de la vie du professionnel**, le Crédit Agricole accompagne la croissance et le développement. Et anticipe et prépare la phase de transmission avec le chef d'entreprise.

## **Un programme d'actions ambitieux :**

Ces deux acteurs vont ainsi mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de l'artisanat et des territoires autour de **4 axes majeurs** :

- **Soutien et accompagnement des porteurs de projet** : détection, conseil et renforcement de l'accompagnement, participation à des manifestations et à des formations en matière de création reprise d'entreprises,
- **Renouvellement du tissu artisanal** c'est-à-dire maintenir et développer les activités artisanales représentant le premier niveau de service nécessaire aux besoins et donc au maintien d'une population notamment en zone rurale (boulangerie, boucherie, services à la personne...),
  - analyse de la situation du territoire,
  - identification des zones sensibles et des entreprises susceptibles de disparaître,
  - traitement spécifique des situations critiques identifiées, analyse économique, recherche de solutions.
- **Soutien aux cessions de fonds de commerce** par une anticipation et une préparation des cédants à la transmission (réalisation d'un diagnostic de cession) mais également en identifiant des repreneurs potentiels (jeunes en formation, salariés, demandeurs d'emploi, public en reconversion) qu'il faut mettre dans les meilleures conditions de reprise possible : formation à leur futur métier de chef d'entreprise, expertise du dossier de reprise, recherche de financements et accompagnement au montage financier, suivi de l'entreprise reprise.
- **Soutien aux entreprises artisanales** notamment en matière de développement mais aussi sur des aspects réglementaires (accessibilité, document unique d'évaluation des risques professionnels) et l'accompagnement des entreprises en difficultés notamment dans leur relation avec le RSI.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher et le Crédit Agricole engagent dans le cadre de cette convention une réflexion et cherchent des solutions sur la façon de maintenir et de renouveler le tissu artisanal de proximité.

Dans les prochaines semaines, des actions précises notamment en direction de la transmission d'entreprise dans les zones rurales vont être lancées en lien avec d'autres partenaires. Un comité de pilotage et un comité technique seront mis en place.

### **Contacts Presse sur ce dossier :**

- **Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher :**

Frédéric DAUPHIN - Service développement économique

02 48 69 70 78 - fred.dauphin@cm-bourges.fr

- **Pour le Crédit Agricole Centre-Loire :**

Isabelle LIMOUSIN - Directrice des Ressources Humaines et Méthodes

02 48 30 19 06 - isabelle.limousin@ca-centreloire.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Cher**